

FORMATION

L'analyse des dépenses de personnel dans le cadre d'un dossier FSE

La Programmation 2014-2020 introduit des règles qu'il est indispensable de maîtriser pour solliciter un financement au titre du FSE : La vérification des dépenses de personnel est au cœur de cette problématique depuis l'introduction des forfaits et autres coûts simplifiés.

Cette journée permettra de connaître et de comprendre comment les services gestionnaires doivent en faire la vérification et comment les bénéficiaires peuvent anticiper les contrôles lors du contrôle de service fait.

OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION

- L'objectif général de cette formation est de comprendre les méthodes d'analyse des dépenses de personnel sans être un spécialiste de la paye et d'en anticiper les contrôles

OBJECTIFS OPERATIONNELS DE LA FORMATION

- Retracer le temps travaillé annuellement sur l'opération par les personnels affectés sur les projet FSE,
- Déterminer le temps annuel travaillé dans la structure
- Le traitement des cas particuliers dont :
 - RTT
 - Heures supplémentaires
 - Jours mobiles
 - Jours enfants malade
 - Congés exceptionnels
 - Arrêts maladie

AXES DE TRAVAIL

- La bonne lecture d'une fiche de salaire
 - Le salaire brut chargé
 - Les accessoires au salaire et autres avantages en nature
- Les outils de suivi des temps travaillés (lettre de mission, fiches de suivi des temps, etc...)
- La notion de lien entre la dépense de personnel et le projet
- La gestion de l'abattement de la taxe sur salaire et le CITS



PUBLIC

Professionnels d'organismes intermédiaires, gestionnaires FSE...

– INTERVENANT

Isaias FERNANDEZ, gérant de FAR CONSEIL

– METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance de théories et de cas pratiques, échanges avec les participants, exercices d'application
Présentation Powerpoint remis aux participants

DUREE

1 jour, 7 heures

– COUT DE LA FORMATION

300€ pour les adhérents
500€ pour les non adhérent

– CONTACT

Florent Gorson,
Chargé de Mission

contact@europlie.asso.fr